



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES PÊCHES CONTINENTALES POUR L'AFRIQUE

### Treizième Session

Entebbe, Ouganda: 27 – 30 octobre 2004

### LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ACTUELLES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

#### RÉSUMÉ

Cette partie de la présentation traite des opportunités économiques actuelles dans le domaine de l'aquaculture en Afrique au sud du Sahara. Ces opportunités proviennent généralement dans les fermes de grossissement des différents systèmes aquacoles, surtout dans l'aquaculture des eaux douces qui est centrée sur l'élevage dans les étangs de Tilapia et de poissons-chats qui donne un indice de profit de 0,84 au Tilapia et 0,90 au poisson-chat. Pour ce qui concerne l'élevage des crevettes, l'aquaculture dans les eaux saumâtres connaît une amélioration progressive, mais son potentiel aussi reste mal réalisé. L'élevage des eaux saumâtres qui comprend l'élevage des crevettes, fournit plus d'opportunités pour une bonne rentabilité économique aux investisseurs et à la société. Les études préliminaires ont révélé des marges de bénéfices bruts allant d'environ US\$4/kg à US\$4,6/kg de crevettes produits, une capacité de création d'emploi localement de 0,59/tonne, une multiplication d'emplois de 0,91 et la capacité du gouvernement à générer du revenu en moyenne de US\$208/tonne. L'industrie fournit des biens sociaux à ses ouvriers et aux communautés locales sous forme d'écoles, de cliniques, de puits d'eau potable et de routes, et génère des emplois pour les femmes. En dépit du vaste environnement physique tout à fait favorable de la région, la mariculture est pratiquement inexistante. Les algues constituent le produit aquacole le plus dominant avec un avenir prometteur. Alors que l'économie de la culture des algues dans la région est mal documentée, l'expérience d'une autre région a prouvé que cette industrie qui est principalement le domaine de petits paysans a fourni du travail aux populations côtières, augmenté leur approvisionnement alimentaire et est restée une importante pourvoyeuse des devises étrangères des pays producteurs. Les bénéfices sur l'investissement allant de 93% à 243% ont été souvent signalés. Les opportunités économiques existent aussi dans les industries connexes telles que les centres d'alevinage et de production de semences. Bien qu'elles soient préliminaires, les estimations économiques qui ont été achevées sur les centres d'alevinage de tilapia ont indiqué une marge de profit de 0,84. Pour ce qui est des centres d'alevinage des poissons-chats, l'indice était de 1,28. L'industrie de production des aliments de poisson en Afrique sub-saharienne est mal développée ; la plupart des aliments commerciaux est importée principalement en dehors de la région ; le surplus de demande ne cesse d'augmenter. La diversification des environnements d'élevage et des espèces élevées, la participation des investissements privés dans les centres d'alevinage, surtout ceux qui ciblent les espèces de grandes valeurs commerciales et ceux qui sont en forte demande de la part du public, la promotion des industries privées locales d'aliments, la promotion de l'utilisation d'assurance en aquaculture, la fourniture d'informations élaborées et à jour aux producteurs commerciaux et l'adoption de politiques appropriées pour guider le développement du secteur pourraient réellement servir à cette fin, et aider à découvrir d'autres opportunités qui restent inexplorées dans la région.

## I. HISTORIQUE

1. Alors que l'aquaculture est devenue au cours des deux dernières décennies l'activité alimentaire qui connaît une plus rapide croissance dans le monde, en contribuant de façon substantielle à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et en rapportant des devises étrangères dans plusieurs régions<sup>1</sup>, son développement en Afrique au sud du Sahara a été marginal. En 1993, la production aquacole était de 32 179 tonnes<sup>2</sup>, ou approximativement 0,1% de la production totale mondiale. En 2002, 79 485 tonnes furent produites. Cette production comparée au rendement de 1993 représente une augmentation de 2,5, mais elle constitue toujours une part négligeable de la production mondiale (0,2%)<sup>3</sup>.
2. Les raisons de ce développement lent ont été largement débattues à plusieurs occasions dans les réunions internationales. Parmi celles-ci, l'absence d'incitation économique causée par l'adoption de politiques inappropriées est la raison la plus mentionnée.
3. Jusqu'à très récemment, les politiques gouvernementales initiées dans la majorité des pays d'Afrique sub-saharienne prêtaient peu d'attention à la promotion de l'aquaculture en tant qu'activité économique potentiellement importante. L'approche traditionnelle était de promouvoir davantage l'aquaculture comme une activité d'approvisionnement d'aliments pour la subsistance locale qu'une industrie soutenue par des investissements capable de se développer au-delà des niveaux de subsistance et d'assurer d'importants rendements économiques.
4. Certains pays de la région sont en train d'étudier la possibilité de changer cette politique. L'objectif est de stimuler le développement de l'aquaculture société d'affaires et donc découvrir et créer des opportunités économiques à l'intérieur du secteur.
5. L'évaluation des opportunités économiques en aquaculture en Afrique sub-saharienne est rendue difficile par plusieurs facteurs dont, l'absence d'études structurées sur le terrain, l'existence limitée de données économiques, le manque de volonté de et/ou de transparence de la part des propriétaires et des gérants des domaines d'élevage pour divulguer les données sur les coûts et les rendements.
6. Cette évaluation fournit plutôt une analyse qualitative des opportunités économiques actuelles et potentielles en faveur de l'aquaculture dans la région. Compte tenu du manque de données, des informations quantifiées basées sur quelques études de cas sont utilisées lorsqu'elles sont disponibles. Les expériences d'ailleurs sont aussi utilisées lorsque cela s'avère approprié.
7. Ces opportunités apparaissent généralement dans le cas des activités sur le site d'élevage, notamment dans les activités de grossissement
8. des différents systèmes d'aquaculture. Elles existent aussi dans les industries connexes telles que les centres d'alevinage et les usines de production d'aliments.

---

<sup>1</sup> Etat des pêcheries et de l'aquaculture mondiales (FAO, 1996)

<sup>2</sup> Annuaire de la FAO. Volume 94/2. 2002

<sup>3</sup> Par exemple: la production asiatique a doublé mais représentait environ 89% de la production totale mondiale qui était de 39798571 tonnes en 2002.

## II. OPPORTUNITES DANS LES ACTIVITES DE GROSSISSEMENT

9. La région comprend une grande variété d'écosystèmes avec de fortes potentialités pour le développement de l'aquaculture. Ces écosystèmes varient des eaux continentales (eau douce) aux eaux saumâtres (côtières) et aux eaux marines (élevage maritime). Cependant leurs pleines potentialités ne sont toujours pas réalisées.
10. L'aquaculture continentale (d'eau douce) est la principale source de poissons élevés. Elle représente environ 62,956 tonnes soit 79% des 79,485 tonnes de la production aquacole de 2002. Si on enlève la production des plantes aquatiques du total, l'aquaculture d'eau douce compterait pour 87% de la production halieutique de 2002.
10. A supposer que toute cette production vient de l'aquaculture des étangs qui constitue le système le moins productif et avec une prudente estimation du rendement moyen de la région situé à 1000 kg/ha/an et 1,2 récoltes par an, environ 75,547ha (755 km<sup>2</sup>) de terre aurait été utilisés pour produire ce volume de poisson. Cette région d'élevage représente environ 0,06% du terrain évaluée comme ayant le potentiel pour l'élevage de poissons à écailles en Afrique<sup>4</sup> Australe uniquement<sup>5</sup>.
11. L'aquaculture continentale se pratique seulement dans les étangs. Des cas d'élevage de poissons dans des réservoirs, des étangs faits de béton, des cages, des rizières, des canaux d'irrigation et dans des bassins sont tout à fait rares. Ailleurs dans le monde, les poissons à écailles d'eau douce tels que le tilapia, les carpes et les poissons-chats sont largement et économiquement élevés dans ces systèmes, fournissant ainsi de net revenus considérable aux éleveurs. Ces opportunités ne sont pas encore exploitées de façon extensive dans la région.
12. Le tilapia et les poissons-chats sont généralement les deux poissons les plus élevés. En 2002, ces deux espèces représentaient 60% de la production aquacole, soit 52% de la production<sup>6</sup> aquacole animale totale de la région. Pour ce qui est de l'élevage des crevettes, l'aquaculture dans les eaux saumâtres gagne progressivement du terrain, mais son potentiel est toujours mal réalisé.
13. Au cours de la période d'élevage 2002 en Afrique sub-saharienne, les eaux saumâtres avaient produit environ 6522.5 tonnes de poissons, soit 8% de la production aquacole totale. A Madagascar, dont la part de production de crevette au niveau de la région était de 85%, seulement 1795 hectares environ, soit 4% des terres disponibles et favorables à l'élevage de crevette (50 000 ha) avaient été exploitées.
14. Dans d'autres pays à part le Mozambique où 600 tonnes de crevettes avaient été produites en 2002, soit environ 400 ha ou 1,1% des 35 000 ha de terres potentiellement disponibles

---

<sup>4</sup> Y compris l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe.

<sup>5</sup> Kapetsky, J.M. 1994. "A strategic assessment of warm water fish farming potential in Africa" Document technique CPCA No 27 de la FAO, Rome; FAO 67 pages.

<sup>6</sup> Le tilapia représentait 41% de la production d'eau douce, l'équivalent de 35% de la production aquacole animale. Tandis que les poissons-chats représentaient 19% de la production d'eau douce, soit l'équivalent de la production aquacole animale totale.

pour l'élevage des crevettes, l'aquaculture dans les eaux saumâtres est soit inexistante ou négligeable. La production aquacole dans les eaux saumâtres de l'Afrique sub-saharienne était de 6522,7 tonnes en 2002, soit 0,5% de la production totale mondiale de 1 292 476 tonnes ; en dépit des énormes potentialités physiques qui existent en Afrique ce l'Ouest, en Afrique de l'Est et en Afrique Australe. Et pourtant du point de vue des investisseurs et des économies des pays eux-mêmes, l'élevage des crevettes peut représenter une importante activité économique en Afrique sub-saharienne.

15. Des études économiques réalisées au niveau de trois sites d'élevage à Madagascar ont donné de nets rendements à leur exploitation, des rendements qui vont de US\$26'035/ha/an à US\$37,255/ha/an lorsque la performance économique fut évaluée au prix moyen de vente des crevettes en Europe<sup>7</sup>. Ces rendements correspondent à des marges de bénéfices avant valeur ajoutée brute<sup>8</sup> allant d'environ US\$4/kg à US\$4,6/kg.
16. Sur le plan national, l'industrie de crevette employait en 2001 environ 3080 ouvriers permanents bien rémunérés<sup>9</sup>. Ceci représente un nombre important qui équivaut à 71% de la force ouvrière employée dans l'industrie de la pêche de capture. De ce nombre, 1607 emplois, soit 52% représentaient des travaux sur les sites d'élevage ; les autres étant des activités connexes telles qu'effectuées dans les centres d'alevinage (14%) dans la transformation (24%), l'administration (7%) et le reste (3%).
17. La capacité locale totale de création d'emplois de l'industrie était de 0,59/tonne, dont 0,31% sur les sites d'élevage et 0,28 au niveau des activités secondaires. L'effet moyen de multiplicateur d'emploi de l'élevage de crevettes était d'environ 0,91 ; ce qui implique que pour chaque emploi créé sur le site d'élevage, l'industrie génère un emploi supplémentaire en aval et en amont des activités d'élevage. Lorsque l'industrie opère toutes ses ressources de production, elle emploierait approximativement 137650 ouvriers locaux dont 72030 sur le site d'élevage et 65620 dans les activités secondaires.
18. L'industrie dispose d'une capacité gouvernementale de création de revenus de US\$208/tonne produit. Il a contribué près de US\$ 1,080,500 au trésor public, soit 2,4% de la totalité des revenus d'état de 2001. Cette contribution était sous forme de bénéfices sociaux et de revenus fiscaux (prélevés sur le revenu sur les terres/sociétés, les licences et les permis). Si les ressources disponibles pour l'élevage des crevettes étaient pleinement utilisées, le secteur pourrait générer environ US\$ 48 ?428 ?400 de fonds publics chaque année.
19. L'industrie fournit chaque année des biens sociaux à ces ouvriers et aux communautés locales notamment des écoles, des cliniques, des puits d'eau potable, et des routes. Dans certains cas elle contribue au salaire des enseignants, au recrutement des infirmiers et des

---

<sup>7</sup> Les sociétés ont refusé de révéler les prix de leurs produits finis sur les marchés d'importation. Les crevettes élevées au Madagascar sont vendues pour plus du prix moyen en Europe puisqu'elles sont appréciées pour leur qualité, parce que l'industrie d'élevage des crevettes venant tout juste de démarrer jouit toujours d'un environnement non pollué ; les crevettes sont aussi produites en utilisant des pratiques favorables à l'environnement.

<sup>8</sup> Cela exclut aussi les coûts de transformation, de manutention et de transport

<sup>9</sup> Les salaires sont de loin plus élevés que dans le secteur public. Un directeur de centre d'élevage gagne en moyenne 8 fois plus qu'un directeur dans la fonction publique ; le salaire d'un ouvrier non qualifié est 1,6 fois supérieur à celui d'un enseignant d'un lycée.

---

médecins et paiement de leurs honoraires. Elle a aussi créé des opportunités d'emploi pour les femmes, surtout dans les usines de transformation où dans la plupart des cas environ 50% des ouvriers sont des femmes.

20. A part un nombre limité de cas, tels qu'au Mozambique, en Namibie, au Sénégal, en Afrique du Sud et en Tanzanie, où quelques espèces marines dont la mousse des mers, les moules, les huîtres, les ormeaux et les algues sont élevés, la mariculture n'existe pratiquement pas en Afrique sub-saharienne malgré le vaste environnement favorable dont dispose la région.
21. L'algue est le produit aquicole marin le plus dominant. En 2002, l'aquaculture marine avait produit environ 10007 tonnes soit 13% de la production aquicole totale. De cette production, celle de l'algue<sup>10</sup> représentait 72% (7191 tonnes).
22. Alors que l'économie de la mariculture est mal documentée en Afrique sub-saharienne, les preuves émanant d'autres milieux indiquent que cette forme d'aquaculture offre d'importantes opportunités économiques. En Asie et dans le Pacifique par exemple, les mollusques (les huîtres, les moules, les palourdes, les coques et les festons), les algues, et les huître perlière sont communément élevés. La mariculture qui est souvent l'apanage des petits paysans a fourni du travail aux populations côtières, augmenté leur approvisionnement alimentaire, et contribué énormément à la capacité de génération de devises<sup>11</sup> étrangères des pays producteurs.
23. Les eaux côtières très étendues de plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne, qui vont des côtes occidentales, aux côtes australes et orientales sont favorables à la mariculture ; elles sont généralement accessibles et présentent de faibles niveaux de pollution. En raison surtout de sa demande pour une main d'œuvre intensive, la culture des algues pourra devenir un important créneau économique pour l'Afrique sub-saharienne.
24. D'un point de vue macroéconomique, une main d'œuvre intensive signifie que l'aquaculture des algues pourra constituer une source idéale d'emplois pour la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne où vivent d'importantes communautés de chômeurs ou de sous employés. De plus, elle pourra contribuer à l'amélioration de la balance commerciale puisqu'elle ne nécessite pas l'importation d'intrants tels que les engrais, les produits chimiques et les aliments, et pourtant elle pourra devenir un principal produit d'exportation comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays d'Asie comme les Philippines.
25. Evaluée sous un angle macroéconomique, l'aquaculture des algues peut être une activité économiquement viable. Elle a été commercialement produite en Indonésie avec succès depuis les années 60. Les études économiques ont prouvé qu'il y a un taux de rendement de 153% sur les investissements et une période de bénéfice de 7,8 mois. Les rendements sur les investissements allant de 93% à 243% ont été signalés aux Philippines<sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> Généralement en provenance de la Tanzanie qui représentait 97% de la production totale de la région.

<sup>11</sup> Samonte, GPB, SV Siar, RS Ortega and LT Espada. 1994. "Socio-economics of oyster and mussel farming in Western Visayas, Philippines". In: The Third Asian Fisheries Forum (Chou, LM, AD Munro, TJ Lam, Tw Chen, LKK Cheong, JK Ding, KK Hooi, HW Khoo, VPE Phang, KF Shim and CH Tan, eds). Asian Fisheries Society, Manila, Philippines.

<sup>12</sup> Possadas, BC. 1998. "An economic and social analysis of the seaweed industry in selected areas in the Philippines". Asian Fisheries Social Science Research Network Report, University of the Philippines in the Visayas, Iloilo City, Philippines, May 1998.

---

### III. OPPORTUNITES POUR LA PRODUCTION DES SEMENCES

26. Il existe aussi des opportunités économiques dans les opérations de centres d'alevinages.
27. En Afrique sub-saharienne, les alevins sont traditionnellement produits en grande partie par les centres d'alevinage gouvernementaux. Les semences sont soit distribuées librement ou vendues à des prix subventionnés au profit des éleveurs. La plupart de ces centres n'ont pas pu continuer<sup>13</sup> leurs opérations à cause du manque de rigueur économique dans leur gestion et à cause du changement dans les priorités gouvernementales suite à l'adoption de mesures d'austérité généralisées. La situation avait souvent pour conséquence des manques accrus et/ou des fournitures de semences de mauvaise qualité. La disponibilité de semences en termes de qualité et en bonne santé, libre de toute maladie et résistantes continue d'être citée comme principale contrainte à l'expansion de l'aquaculture des eaux douces, des eaux saumâtres et marines.
28. Le secteur privé est en train d'assumer progressivement la responsabilité pour la production de semence, mais en proportion limitée. A Madagascar, la production des alevins de tilapia et de carpe se trouve entièrement aux mains de petits producteurs privés d'alevins dont les centres d'alevinage sont opérés sur la base de petites entreprises à but lucratif. Les grands éleveurs privés de crevettes produisent aussi des larves de crevettes.
29. Dans quelques pays, la production de semences en tant qu'activité commerciale gagne du terrain. On pourra citer comme exemples, la production d'alevins de poissons-chats au Nigeria et en Ouganda, ainsi que des centres d'alevinage pour les poissons-chats et le tilapia au Ghana et en Ouganda. La raison qui sous tend toutes ces activités est le profit.
30. Des estimations économiques approximatives menées sur les opérations de centres d'alevinage de tilapia et de poissons-chats au Ghana, au Nigeria et en Ouganda ont montré un indice de profit en moyenne de 0,84<sup>14</sup> avec des marges de manœuvre inférieures et supérieures de 0,22 et 1,48 pour le tilapia et 1,28 allant 0,49 et 2,52 pour les poissons-chats. Tout bien considéré, les variations peuvent être attribuées à l'échelle des opérations et aux différentes pratiques de gestion.

### IV. OPPORTUNITES POUR LA PRODUCTION DES ALIMENTS

31. Pour que l'aquaculture de l'Afrique sub-saharienne continue d'attirer des investisseurs, aussi bien locaux qu'étrangers, elle doit être compétitive. La compétitivité semble difficile à réaliser à moins que le secteur ne se modernise. En d'autres termes, le secteur doit utiliser beaucoup plus de technologies modernes de production qui demande souvent une alimentation intensive.

---

<sup>13</sup> Ridler, N. and N. Hishamunda. "Promotion of sustainable commercial aquaculture in sub-Saharan Africa. A policy framework". Un document technique de la FAO sur les pêches No. 408/1. Rome, FAO. 2001. 67 pages.

<sup>14</sup> Un indice de profit d'environ 0,84 signifie qu'un bénéfice de 84 cents est réalisé sur chaque dollar investi.

32. En aquaculture moderne, l'alimentation compte généralement pour plus de la moitié des frais d'exploitation. Quand les aliments sont importés, sa part de coût de production peut même être plus considérable. Pour des produits vendus sur le marché international comme les crevettes le tilapia et les poissons-chats d'élevage, les coûts d'alimentation élevés peuvent placer les éleveurs dans une position de concurrence défavorisée. Des aliments tout prêts disponibles à des prix raisonnables est l'une des conditions pour qu'une industrie aquacole puisse rester compétitive, ce qui demande souvent l'existence d'une industrie locale de production des aliments.
  
33. L'industrie d'aliments de poisson en Afrique sub-saharienne est mal développée et la demande des produits reste élevée. Là où l'aquaculture est pratiquée à une échelle commerciale, les aliments utilisés sont importés en totalité ou en partie principalement de la région pour compléter la fourniture<sup>15</sup> locale. Environ 100% des aliments utilisé dans l'élevage des crevettes est importé ; l'île Maurice, les Seychelles , la Belgique, la France, la Chine et le Taiwan, la Province de Chine sont les principaux fournisseurs. Le Danemark et les Pays-Bas fournissent un pourcentage important des aliments utilisés au Nigeria qui est le principal pays producteurs de poissons-chats dans la région. De grandes opportunités existant au niveau de l'industrie de production des aliments de poisson restent inexploitées dans la région.

## V. CONCLUSION

34. Bien que limitées les percées des industries d'élevage de tilapia, de poissons-chats et de crevettes ont démontré le potentialité des produits aquacoles comme des marchandises locaux et internationaux attrayantes. Toutefois la plupart du potentiel de l'aquaculture continentale en Afrique sub-saharienne demeure inexploité. Les ressources de production marine et des eaux saumâtres sont pratiquement inutilisées. Plusieurs opportunités économiques inhérentes à cette industrie sont ignorées.
  
35. La diversification des environnements d'élevage tels l'élevage des poissons dans des réservoirs en béton, des cages, des bassins, et des biefs, ainsi que des espèces autres que celles élevées dans les eaux douces, surtout les mollusques, les coquillages et les algues ouvrent la voie aux investisseurs, aux pays et aux sociétés pour se faire des fortunes.
  
36. Une semence de grande qualité est cruciale pour le développement durable de l'industrie aquacole. Bien que les centres d'alevinage passent désormais des mains du gouvernement au secteur privé, la capacité de production des centres d'alevinage privés reste toujours très limitée puisque se sont généralement des productions sur petite échelle, elles n'arrivent pas à satisfaire la demande. Il est souhaitable que les gouvernements accélèrent les politiques qui encouragent davantage la promotion de l'investissement dans les centres d'alevinage. Ces politiques peuvent particulièrement favoriser les investissements qui ciblent les espèces de grandes valeurs commerciales et ceux qui font l'objet de fortes demandes de la part des consommateurs.
  
37. La demande croissante du poisson pour la consommation locale et surtout pour l'exportation de certaines espèces devrait radicalement changer le paysage de l'aquaculture de l'Afrique sub-saharienne dans les décennies à venir. L'adoption de

---

<sup>15</sup> A l'exception de quelques pays comme la Zambie, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud.

---

technologies modernes de production à travers un élevage intensif paraît inévitable. En plus des infrastructures, des équipements, des capitaux et des expertises techniques, les systèmes d'élevage intensifs exigent des aliments complets pour accroître la productivité, l'efficacité économique et écologique des pratiques d'élevage. Le développement de l'industrie locale de production des aliments doit être encouragé lorsque cela est économiquement justifié. Un meilleur substitut à la production des aliments pourra réduire le problème relatif aux coûts de production élevés ; cela permettrait à l'aquaculture d'Afrique sub-saharienne d'être plus compétitive localement et sur le marché international.

38. L'approche d'un passage progressif aux processus de production aquacole dans la région risque de prédisposer les poissons aux épidémies. Si cela arrivait il augmenterait les possibilités d'échec des activités d'aquaculture, ce qui ajouterait à la perception déjà répandue selon laquelle, l'aquaculture est une activité à haut risque. Il est important que les gouvernements de l'Afrique sub-saharienne mettent sur pied des mécanismes pour éduquer les éleveurs, surtout les moyens entrepreneurs commerciaux de la nécessité, des bénéfices et des mécanismes pour l'acquisition des assurances pour leurs activités aquacoles. Il est tout aussi important que les gouvernements aident les demandeurs d'assurance en cherchant à convaincre les assureurs que l'aquaculture n'est pas une activité plus risquée que beaucoup d'autres activités.
39. A travers le flux de capitaux et l'ouverture commerciale, le processus de globalisation émergent est en train de créer un potentiel considérable pour le développement de l'aquaculture en Afrique au sud du Sahara. Avec la détérioration que ne cessent de connaître les économies de la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne suivie de l'érosion progressive du pouvoir d'achat des consommateurs, cette tendance risque de se poursuivre pour au moins à moyen terme, du fait que la majorité de producteurs se portent vers les marchés d'exportation.
40. Le marché mondial de poissons et de produits halieutiques d'aujourd'hui est devenu si compétitif que créer un créneau au sein des marchés internationaux exige une recherche qui peut être coûteuse en termes de temps et de financement. Les investisseurs ont besoin d'une gamme élaborée d'informations courantes sur les marchés telles que celles sur les opportunités commerciales, le cautionnement des produits et la volonté de payer pour des poissons d'élevage, les prix des biens halieutiques, l'élasticité des prix, les tendances du marché, la pénétration du marché, les tarifs, les rapports des stratégies du marché aux indices de profit et des chaînes de distribution.
41. Alors que ces informations peuvent être fournies par d'autres structures telles que des agences d'assistance commerciales, comprenant par exemple les Chambres nationales de commerce, les Conseils pour la promotion des exportations, les associations d'exportateurs de poissons et INFOPECHE, des firmes de conseil privés peuvent aussi jouer un rôle important dans la fourniture de ces services. Il y a lieu d'adopter des politiques qui encouragent l'émergence de ce type d'initiatives.
42. Il existe beaucoup d'opportunités économiques, mais aussi des risques surtout écologiques<sup>16</sup>. Pour permettre le développement des activités d'élevage de crevettes et de poissons, d'importants domaines de forêts de mangrove ont été défrichés dans des endroits du monde. Les conséquences de la destruction des forêts de mangrove et de leur conversion en étangs varient de la destruction des habitats des poissons ce qui a démuné les communautés côtières de leurs sources d'aliments et de moyens d'existence, à l'érosion, l'ensablement et à l'exposition aux dangers d'inondation et de typhons. La

---

<sup>16</sup> En aquaculture, les risques peuvent être écologiques, météorologiques, économiques, sociaux et politiques.

---

pollution d'eau a aussi eu pour résultat l'élimination en masse des animaux et des plantes aquatiques, ou la prolifération de maladies qui provoquent une croissance lente et une élimination en masse.

43. Compte tenu du fait que les principaux développements dans les prochaines décennies au niveau de l'aquaculture de l'Afrique sub-saharienne auront lieu dans les régions côtières à cause de leurs écosystèmes productifs et bien d'autres facteurs en quête d'opportunités économiques, surtout au niveau de l'aquaculture côtière, il est conseillé de tirer des conclusions de l'histoire afin d'éviter les erreurs vécues ailleurs. Là où ces erreurs n'existent pas, des politiques appropriées doivent être adoptées pour servir de guide au développement du secteur.

## **VI. RECOMMANDATION DU COMITE**

Il est demandé au Comité de :

- ◆ réexaminer de manière appropriée et d'approuver les idées émises dans ce document ;
- ◆ identifier des actions que les gouvernements, la FAO et la communauté internationale pourraient entreprendre pour développer l'aquaculture comme une activité économiquement rentable et socialement bénéfique en Afrique au sud du Sahara.